Conforme à l'original produit,
Début du texte, page suivante.

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES

Edition Chronologique n°20 du 12 juin 2009

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°1

ERRATUM
à l'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du *22 avril 2009*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : *sous-direction des relations sociales, des statuts et des filières.*

ERRATUM à l'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 relative à la nomenclature des professions ouvrières.

Du 22 avril 2009

NOR D E F P 0 9 5 1 0 6 4 X

Texte modifié :

Instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 (Mention au BOC, p. 1347. ; BOEM 355-1.1) modifiée.

Référence de publication : BOC N°20 du 12 juin 2009, texte 1.

L'instruction n° 154/DEF/SGA du 20 février 1995 est modifiée comme suit :

TITRE VIII « accès dans les hors catégories », article 2, dernier alinéa.

Au lieu de :

« 2 ans »,

Lire :

« 1 an ».